

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

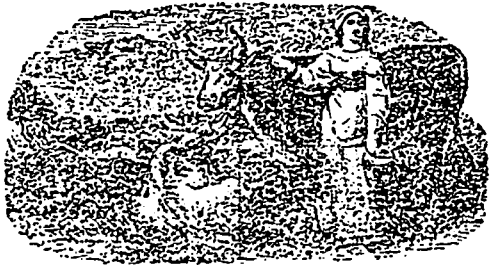
GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 3d., payable inva-
riablement d'avance.
ÉTRANGER — 6s. 3d.. (Affranchir.)
On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples
l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne;
Insertions subséquentes 2 " "
Pour annonces à long terme, conditions
libérales.

Emprons-nous du sol, si nous voulons con-
server notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

L'abondance des matières nous met dans la nécessité de remettre la *Causerie*, ainsi qu'une importante correspondance au prochain numéro

Dix-neuf bourses de \$50 offertes aux élèves des Ecoles d'Agriculture de Ste. Anne et de Ste. Thérèse. (*)

Nous avons encore une bonne nouvelle à annoncer aux amis de l'enseignement agricole, et à cette partie surtout si intéressante de la jeunesse studieuse, qui laisse le comptoir ou les professions libérales, pour se consacrer à la vie des champs. Les *neuf cent cinquante piastres* que la Chambre d'agriculture, B. C., vient de leur voter, sous forme de bourses, font en effet un assez gentil cadeau, bien digne de leur être offert comme étrennes du jour de l'an, 1864. Nous sommes heureux de pouvoir joindre aux mille bons souhaits que nous leur faisons, l'annonce de la grande nouvelle de la création de *dix neuf* bourses en leur faveur.

Depuis l'ouverture des écoles d'agriculture, tous ceux qui voulaient y entrer étaient abandonnés à leurs propres ressources. C'était d'abord une lutte en forme à soutenir contre plusieurs parents, beaucoup d'amis, et tous les voisins. Mais cet obstacle renversé, il en restait un autre non moins sérieux, le frais de la pension et ceux de l'enseignement. La Chambre d'agriculture vient de lever en partie cette difficulté.

Dans une assemblée tenue à Montréal le 16 décembre, elle a affecté une somme de \$950 à la création de dix-neuf bourses de \$50 chacune, une par chaque district judiciaire, en faveur des

jeunes gens qui se sentiront disposés à profiter des bienfaits de l'enseignement agricole, pour se faire une position comme cultivateurs. Dix seront attribuées à l'école de Ste. Anne, neuf à celle de Ste. Thérèse.

Les élèves choisiront l'école qu'ils voudront.

Le choix des prétendants à ces bourses est laissé aux présidents des Sociétés d'agriculture de chaque district. Si d'ici au 15 mai prochain, les Présidents n'ont pas fait connaître leur choix à la Chambre d'agriculture, celle-ci nommera elle-même les élèves boursiers, avant le 1er juillet.

Ainsi il n'y a pas de temps à perdre pour ceux qui désirent profiter des avantages offerts par la Chambre. Chacun doit adresser sa demande au Président de la Société d'agriculture de son comté, faisant connaître son âge, son degré d'instruction et surtout justifier des moyens de se livrer à la culture de la terre, après la sortie de l'école, soit pour son propre compte, soit pour le compte d'un autre qui lui assurerait d'avance une bonne ferme bien montée.

Sans l'effet immédiat de l'exemple d'une culture raisonnée, l'enseignement reçu serait un coup manqué.

La Chambre d'Agriculture n'a encore rien réglé quant aux conditions à exiger des aspirants. Elle a pensé sans doute que, pour le moment, il suffisait de s'en tenir aux conditions d'admission du programme de chaque école. Pour Ste. Anne, on se contente à la rigueur de la langue française apprise par principes, des quatre premières règles de l'arithmétique, simples et composées, fractions et règles de trois. Il faut avoir au moins 16 ans. Nous disons à la *rigueur*, car on préférerait celui dont l'esprit aurait été cultivé par de plus fortes études, supposé que d'ailleurs il offrit les mêmes garanties de talents, de bon caractère et d'amour du travail surtout. Un jeune homme placé dans de telles conditions apprendra toujours bien plus vite, qu'un autre possédant seulement une simple instruction primaire.

Nous croyons savoir que, pour de bonnes raisons, la Chambre

(*) En écrivant ces notes nous nous apercevons qu'il y a 20 districts judiciaires au lieu de 19. Comme l'intention formelle de la Chambre était d'accorder une bourse à chaque district, elle ne manquera pas sans doute, dans sa prochaine assemblée, de rectifier cette erreur.

ne s'opposerait pas à ce qu'une bourse fut divisée en deux.

Ces bourses devraient pouvoir être retirées en tout temps si les titulaires venaient à démentir. La Chambre trouvera sans doute à propos de faire une règle à ce sujet.

Comme chacun des 20 districts judiciaires a droit à l'une de ces bourses, il n'y a pas de paroisse si petite, ni de village si pauvre ou si éloigné des grands centres, qui ne puisse prétendre à l'honneur d'envoyer un sujet à l'une de ces deux écoles. La Chambre d'agriculture ne pouvait pas faire un acte plus équitable, puisque, représentant elle-même les intérêts agricoles de tout le Bas-Canada, elle offre un droit égal à toute sa population, sans distinction d'origine, ni de localité.

La création de bourses en faveur de l'enseignement agricole est un fait d'une haute importance, puisque c'est la première fois que les élèves de l'agriculture reçoivent un tel encouragement. Cette création de bourses est la consécration d'un principe, la réalisation d'une idée que nous proclamons depuis longtemps. C'est un grand pas de fait, un progrès important qui assure à l'enseignement agricole une existence moins éphémère que celle qu'il a eue jusqu'à présent. Mais tout n'est pas fait. Ces bourses devront être maintenues et même augmentées avec le temps, soit en nombre, soit en valeur. La Chambre d'agriculture n'y pourra suffire seule. Il faudra l'aide de la Législature. Un pays comme le Canada doit pouvoir trouver quelques sous au fond de sa caisse pour le soutien de l'enseignement agricole, sans augmenter d'un denier les dépenses ordinaires du service public. Bien souvent vouloir c'est pouvoir. Dans le cas présent on peut dire la même chose. Il suffit de vouloir sincèrement la chose, pour la rendre possible sans aucune difficulté. La Chambre d'agriculture en sanctionnant de sa haute autorité l'admission de ce principe, a rendu désormais toute reculade impossible. Il faut avancer dans la voie ouverte. Faisons l'impossible pour procurer à la jeunesse de notre beau pays les moyens de doubler la production agricole du sol canadien déjà si fertile, à l'aide de procédés nouveaux et consacrés par l'expérience, lesquels ne pouvant point se deviner, pas plus que les autres sciences, ne s'apprennent que par un enseignement méthodique, que les écoles spéciales seules peuvent donner.

Nous prions nos confrères de la Presse de nous aider dans cette propagande de bon aloi, en donnant la plus grande publicité possible à ce que la Chambre d'agriculture, B. C., vient de faire pour l'enseignement agricole.

Pour que chaque aspirant sache à qui s'adresser, nous donnons plus bas le tableau des districts judiciaires avec les comtés de chaque district. Comme il n'y a régulièrement qu'une seule société d'agriculture pour chaque comté, les aspirants sauront sans peine à qui adresser leur demande. Les Présidents des sociétés susdites se seront bientôt mis en rapport pour délibérer sur les demandes.

Tableau des districts judiciaires du Bas-Canada et des comtés compris dans chaque district.

District d'Ottawa (Oulawaïs).—Comtés : Ottawa et Pontiac.
District de Montréal.—Comtés : Hochelaga, Jacques Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly, Verchères et la Cité de Montréal.

District de Terrebonne.—Comtés : Argentouil, Deux-Montagnes et Terrebonne.

District de Joliette.—Comtés : L'Assomption, Montcalm et Joliette.

District de Richelieu.—Comtés : Richelieu, Yamaska et Berthier.

District des Trois-Rivières.—Comtés : Maskinongé, St. Maurice (y compris la Cité des Trois-Rivières), Champlain et Nicolet.

District de Québec.—Comtés : Portneuf, Québec, Montmorency, Lévis, Lotbinière, et la Cité de Québec.

District du Saguenay.—Comtés : Charlevoix et Saguenay.

District de Chicoutimi.—Comté : Chicoutimi.

District de Gaspé.—Comtés : Gaspé et Bonaventure.

District de Rimouski.—Comté : Rimouski.

District de Kamouraska.—Comtés : Kamouraska et Témiscouata.

District de Montmagny.—Comtés : L'Islet, Montmagny et Bellechasse.

District de Beauce.—Comtés : Beauce et Dorchester.

District d'Arthabaska.—Comtés : Mégantic, Arthabaska et Drummond.

District de St. François.—Comtés : Richmond (y compris la ville de Sherbrooke), Wolfe, Compton et Stanstead.

District de Bedford.—Comtés : Shefford, Missisquoi et Brome.

District de St. Hyacinthe.—Comtés : St. Hyacinthe, Bagot et Rouville.

District d'Iberville.—Comtés : St. Jean, Napierville et Iberville.

District de Beauharnois.—Comtés : Huntingdon, Beauharnois et Châteauguay.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La nouvelle année qui commence exige, d'après l'usage, que tout organe de la pensée publique dans le journalisme, forme des vœux et des souhaits dans l'intérêt général du pays et spécialement dans l'intérêt que chaque journal a pour but particulier de servir. Sous le rapport des intérêts généraux du pays, il ne peut venir à la pensée d'aucun esprit sérieux et juste de trouver à mal que l'on souhaite cette année, à notre esprit public, surtout parmi les canadiens-français, plus d'union fondée sur la vérité, la justice, la bonne volonté et le désintéressement réciproque. Que l'erreur et le vice, quand ils se montrent en public et qu'ils veulent opiniâtement dominer, n'importe de quelle source ils viennent, ne soient pas épargnés par la presse périodique, pourvu qu'elle se tienne dans la haine des erreurs et non dans la haine intéressée de certains hommes, c'est dans l'ordre ; parce que c'est le devoir du journalisme consciencieux, sans qu'il soit besoin pour cela de l'élever au degré d'un sacerdoce, comme on l'entend aujourd'hui assez erronément, c'est un devoir pour le journalisme consciencieux de lutter sans crainte contre tout vice et toute erreur qui peuvent nuire à la société. Mais, comme l'erreur et le vice ne sont pas le partage exclusif de quelques membres de l'humanité, il s'en suit que ceux qui se croiraient sans tache aujourd'hui, aient à user de sagesse pour ne pas se faire mettre demain sans pitié sur la sellette de l'opinion publique. D'ailleurs, l'expérience est là, partout, pour prouver que l'esprit de division réduit à l'état de système, comme il l'est assez généralement aujourd'hui, n'opère aucun bien permanent ; ne crée, au contraire, que des factions qui laissent quelque temps végéter un

pays, mais qui finissent toujours par le démembrer, sinon le perdre tout-à-fait par l'anarchie dans les esprits et les institutions, et enfin par la ruine même de ses intérêts matériels.

Nous souhaitons donc que l'esprit de bienveillance, de bonne foi, de fraternité et de charité chrétienne, surtout entre les canadiens-français, et cela sans approuver ce qui est vice ou erreur publiquement nuisible, anime enfin tous ceux qui, n'importe où ils sont, ont assumé la tâche de s'intéresser aux affaires publiques de notre pays. Aucune loi prétendue politique, aucune morale de même nature, aucune coutume tant invétérée qu'on la dise, n'auront le droit de prescrire contre ces devoirs de la société chrétienne et naturelle. Appelés par un ordre divin à vivre ensemble, soit en famille, soit d'homme à homme, soit classés en grandes républiques ou en royaumes, les hommes ne peuvent se rendre fidèles à cet ordre divin, pour y trouver la vie et le bonheur, que par trois moyens, dont le bon ou le mauvais usage est à leur disposition, savoir, l'intelligence, le cœur et les intérêts matériels. Ils ont besoin à la fois d'être unis pour la vie de l'intelligence, pour la vie du sentiment et pour la vie matérielle. C'est là le câble à trois puissants cordons qu'il est difficile de rompre. En politique donc, comme en toute autre chose, là est l'harmonie, la force, le vrai, qui emporte tout et qui fait tout réussir. Un coup-d'œil sur l'histoire du jour, par tout le monde civilisé, suffit à faire voir ce que les peuples gagnent, ou plutôt ce que leurs meneurs obtiennent en désordre et en maux de tout genre, en pratiquant le contraire. D'un autre côté, pour entrer dans les limites spéciales des attributions de la *Gazette des Campagnes*, nous souhaiterons, pour le plus grand bien de notre pays, après celui toutefois de la paix et de la concorde, que l'esprit et les œuvres de la colonisation et des améliorations agricoles se développent de plus en plus, aidées du concours de tous les vrais amis de leur pays et surtout de ceux qui, législateurs et gouvernants, sont chargés spécialement des destinées temporelles de cette province.

Et quant au peuple canadien tout entier, qui devra toujours et avant tout trouver dans un système florissant d'agriculture, et sa meilleure sécurité et son plus haut crédit, nous lui souhaitons pour conserver, avec ces biens, ses forces, sa tête et son cœur, le maintien généreux et religieux de la tempérance dans son sein. Qu'il passe à ses enfants, par l'exemple et la parole, une aussi belle et si vertueuse tradition ! Et ce peuple aura dans ses fils une postérité grande, durable et bénie.

Au monde entier, il est permis de souhaiter pour la nouvelle année qui porte dans ses flancs, comme les précédentes, des causes toujours substantives d'instabilité, de bouleversements et de guerre, il est permis de souhaiter que les principes chrétiens qui sauvent et font vivre les Etats comme les individus, soient enfin reconnus par les peuples et les rois pour leur commun bonheur.

Ceci nous amène à dire un mot du congrès convo-

qué par Napoléon III. Bien que ce congrès passe pour accepté par tous les princes qui y ont été invités, à l'exception toutefois de l'Angleterre, il reste peut-être plus que douteux qu'il puisse s'assembler, et encore, supposé qu'il s'assemble, il n'est pas moins douteux qu'il puisse amener quelque chose à bonne fin. On voudrait d'abord, et la chose nous paraît très-légitime, savoir quel est le but pour lequel on s'assemble. Si ce congrès ne doit avoir pour objet de ses délibérations que les idées manifestées par l'Empereur des Français et dans sa lettre de convocation et dans son discours d'ouverture des Chambres, il est bien sûr que parmi les vingt têtes couronnées appelées au congrès, toutes ne partageront pas les idées napoléoniennes sur les traités de 1815, non plus que son silence à l'égard des affaires de Rome et de l'Italie, ainsi que ses atermoiements au sujet de la Pologne. Après cela, comment espérer quelque chose de définitif et de rassurant d'un congrès déjà profondément divisé avant même de s'assembler ? Il est bien à croire, comme beaucoup de bons esprits le pensent avec grande raison, que Napoléon tout le premier, malgré son habileté dans la politique appuyée sur des vues toutes humaines, sent que ces vues et cette habileté ne suffisent plus pour maintenir en Europe l'équilibre et la paix.

Ce prince de la paix, Napoléon III, avec son Empire qui, disait-il, ne doit être que le symbole et la garantie de la paix, le voilà à la veille, pour la troisième fois, de faire mentir tout ensemble et son symbole et ses vues et son habileté. Car, à moins que Dieu n'intervienne pour prendre lui-même sa cause en main et celle des peuples qu'il veut sauver, la politique actuelle des chefs des nations, celle surtout de Napoléon III, ne peut avoir qu'une issue fatale, une guerre européenne. Ce sera l'orage qui purifiera encore une fois l'atmosphère politique et sociale de cette partie du monde. En attendant le Saint Père, comme les autres souverains, a accepté le congrès. Il devait l'exemple de la bonne volonté à rétablir l'ordre et la paix en Europe, si le congrès est propre à ces deux grandes fins. Cependant, Pie IX est loin d'espérer plus que les autres que ce congrès obtiendra cette paix et cet ordre dont l'Europe a tant besoin. Au contraire, n'espérant, plus que jamais, qu'en Dieu seul et dans la mission chrétienne et séculaire de la France, malgré la politique à double jeu de son gouvernement actuel, le congrès ne peut être utile au Saint Père qu'en ce qu'il aura là encore une fois, une occasion bien solennelle de protester, comme roi et pontife, contre la spoliation de ses états, et contre toutes les vexations et les usurpations entreprises partout contre l'Eglise. Après quoi il pourra retourner à Rome tranquille, attendant ou d'en être, banni encore une fois par la révolution et le lâche aveuglement des souverains catholiques, ou de s'y voir rétabli encore une fois par la main de Dieu, malgré toutes les faiblesses ou les mauvais services des puissants de la terre.

Pour en venir maintenant à quelques détails sur la situation européenne, qui n'a guère changé, à la vérité, depuis la dernière quinzaine, constatons d'abord

qu'à Rome, les nouveaux projets qui se brassent sur le sort de l'Italie, n'intimident et ne troublent nullement, comme toujours, la douce et pieuse quiétude du Saint Père; dont la santé, les forces, et les heureuses qualités du caractère ne se démentent aucunement, malgré toutes les épreuves et les assauts auxquels son âme est soumise en ces temps difficiles et bouleversés. Parmi tous les prodiges du jour, au milieu du désordre universel, celui là certes n'en est pas le moindre.

Dans le royaume des Deux Siciles, le régime tyrannique et impie de l'usurpateur Victor Emmanuel augmente ses vexations au lieu de les diminuer. Cependant, ils seraient bien dupes ceux qui auraient foi en un tel régime; d'après ce qu'en disent les journaux vendus à ce régime ou ses compères en mensonge et en iniquité.

En France, les chambres législatives, grâce au système de mutisme imposé à la presse par le gouvernement de celui qui se donne hautement et si souvent pour le champion par excellence des aspirations et de la liberté des peuples, semblent n'avoir d'autres fonctions, tant elles font peu parler d'elles, que celle assignée à cette *Académie silencieuse* de la Perse ancienne, où tout se faisait par signe ou par chiffres. Le public y était pour rien. Vainement en France, quelques journaux indiscrets ou téméraires voudraient rompre les barrières et informer le public des procédés de ses législateurs, le journal du gouvernement considérant, on dirait, l'assemblée de ces législateurs comme un conventuel de francs-maçons, intervient aussitôt et fulmine des *avertissements* contre tous ceux qui osent ainsi livrer aux profanes les secrets des Vénérables. Et c'est la mesure de liberté et de justice qu'a octroyée à la France, le gouvernement créateur du *droit nouveau* et de l'*autonomie des nationalités*.

En Angleterre, on commence à s'inquiéter sérieusement du sort de la pauvre Irlande, qui plus que jamais se dépeuple par la misère et les vexations gouvernementales ou seigneuriales. Il faut que le mal soit bien grand pour que l'Angleterre s'en inquiète et pense à y apporter remède. Souhaitons qu'elle soit enfin plus juste envers ce peuple si longtemps et si durement éprouvé.

L'Allemagne, à ses causes de trouble ordinaire, vient de joindre l'affaire du Danemark réclamant des possessions chaudement contestées. C'est à tel point que si l'Europe n'avait pas déjà tant d'autres causes de guerre générale, celle-ci est considérée comme propre à soulever cette guerre, si elle ne reçoit pas d'ailleurs une solution pacifique.

Quant à la Pologne, l'idée du congrès semble n'être venue en travers que pour laisser le temps à la Russie de comprimer par les armes et toutes sortes de violences le soulèvement de ce malheureux pays. Si les Polonais peuvent tenir jusqu'au printemps, ce peuple héroïque aura peut-être alors quelque chance d'espérer et de succès plus définitifs que celle qu'on aimerait à entretenir aujourd'hui à son égard.

L'Espagne a eu sa crise ministérielle qui n'est point toutefois entièrement terminée. Ce pays, du reste, semble n'avoir point dans son sein autant de causes de malaise que dans les autres parties de l'Europe. Le constitutionalisme, mal compris et non appuyé de principes propres à le dominer dans les écarts auxquels il prête naturellement, constitue bien là comme ailleurs, un état de choses parfois très-nuisible aux intérêts bien entendus des peuples.

De ce côté-ci de l'océan, on pourrait adopter, au sujet de la guerre américaine, une sorte de formule tendant à dire: On se bat, on s'est battu et on se battra encore sans trop savoir pour quel but et quand cela finira. On avait cru tout récemment à quelque bonne entente réciproque pour le rétablissement de la paix et de l'unité nationale, mais les dernières nouvelles ôtent de nouveau tout espoir.

Au Mexique, bien qu'on dise que le parti de Juárez tente encore de reprendre hauteur, cependant le nouveau régime semble de plus en plus s'affermir.

Ici, en Canada, on a dû apprendre avec un regret général la mort de Lord Elgin naguère gouverneur en ce pays. Il avait toute l'étendue d'esprit, la fermeté de caractère et l'esprit de justice qu'il fallait pour en faire un homme d'Etat éminent.

Le livre de M. Stanislas Drapeau que nous avons déjà annoncé, et qui traite de notre agriculture et de notre colonisation depuis dix ans, paraît bien être le document le plus propre à satisfaire l'attente de cette partie du public qui s'intéresse avant tout aux ressources agricoles du pays. On trouve cette utile publication chez les MM. Brousseau, libraires à Québec.

Une autre publication, dans le genre littéraire et périodique, est annoncée sous le titre de *Revue*, et sera publiée à Montréal, si, comme on a lieu de l'espérer, elle ne fait pas de l'art pour l'art, mais qu'elle appuie sa littérature sur la vérité des principes, avant tout, elle sera, certes, une œuvre qu'on pourra désigner à juste titre comme belle et bonne. Avec notre *Foyer Canadien* et nos *Soirées*, cette *Revue* contribuera à établir parmi nous toute une source saine de littérature indigène.

CORRESPONDANCE.

Nous donnons aujourd'hui une correspondance d'une très-haute importance, et qui, nous l'espérons, produira les résultats les plus avantageux, en engageant quelques-uns de nos lecteurs à faire de nouvelles études sur le sujet. Notre correspondant aura bien mérité de ses concitoyens pour avoir rendu public le fruit de ses recherches. Quant à l'administration de la *Gazette*, pour aider au succès de cet essai, elle n'a pas craint, malgré ses faibles ressources, de s'imposer la dépense de quelques piastres pour se procurer la gravure qui est en tête de cette correspondance.



Thé des Indes en Canada.

Monsieur le Rédacteur,

Ayant lu dans le journal, *American Agriculturist*, de Septembre, qu'on faisait usage, dans quelques parties des Etats-Unis, d'une plante qui pouvait remplacer le thé de Chine, et que cet arbuste se trouvait presque partout dans les Etats du Nord, de l'Amérique, je pensai qu'elle pouvait peut-être se trouver en Canada.

Sous cette impression, et avec les informations données par ce journal, et surtout avec la gravure de cette plante, je me mis de suite à faire des recherches; mais après quelque temps de poursuites infructueuses, je commençais à perdre espérance, lorsqu'il y a quelque temps je rencontrai un ami qui me dit qu'un des Pères de la Trappe, visitant la paroisse de Kamouraska, s'était écrié, en voyant un arbuste qui est en grande quantité dans cette localité: "Mais voici le thé des Indes!" J'appris aussi que depuis ce temps plusieurs personnes avaient recueillis des feuilles de cet arbuste et s'en servaient à la place de thé ordinaire, et trouvaient peu de différence. Je m'en fis donner une petite branche, et, rendu chez moi, je n'eus rien de plus pressé que d'aller à un endroit, sur ma terre, où je me rappelai avoir vu un arbuste semblable, et je n'eus pas de peine à le trouver. En ayant pris une branche, je la confrontai avec la gravure donnée par l'*American Agriculturist* et je me convainquis que c'était le même arbuste que celui mentionné dans ce journal, et qui commençait à faire quelque sensation dans les Etats-Unis.

Cet arbuste pousse en grande quantité dans les terres basses,

et on le trouve en abondance sur la levée des fossés, dans l'anse de Ste. Anne et la Rivière-Onelle, ainsi qu'en bien d'autres places.

Je vous prie de reproduire l'article de ce journal auquel je fais allusion, espérant qu'il induira quelques personnes à faire des essais, et à nous donner connaissance de ces essais dont le résultat sera de doter le pays d'une nouvelle industrie, qui nous mettra en moyen de nous fournir notre propre thé, qui est un article très-important, vu la grande consommation qui s'en fait et le haut prix qu'il obtient depuis une couple d'années.

On trouve dans le Dictionnaire Universel des sciences, des lettres, etc., par M. N. Bouillet, au mot thé, ce qui suit:

"**THÉ:** *Théa*, genre de la famille des Ternstroëiacées, tribu des Camelliacées, renferme des arbres et des arbrisseaux exotiques, à rameaux brunâtres, à feuilles alternes, ovales, lancéolées, dentées, sur leurs bords; à fleurs blanches d'une odeur agréable: calice à 5 folioles, corolle de 6 à 9 pétales, étamines nombreuses, anthères incombantes, ovaire à 3 loges, appliqué sur un disque jaune et surmonté d'un style simple; fruit en forme de capsules arrondies à 2 ou 3 loges, contenant des graines. L'espèce type est le thé de Chine, joli arbrisseau d'un à deux mètres de haut (3 à 6 pieds). Les feuilles sont persistantes, d'un beau vert en dessus, d'un vert pale en dessous; ses fleurs ne paraissent qu'en automne. A cette espèce se rattachent deux variétés importantes que quelques botanistes considèrent comme des espèces distinctes: le thé vert d'une taille plus élevée, à feuilles plus étroites, à fleurs à neuf pétales; et le thé bou, à feuilles un peu rugueuses, à fleurs à six pétales. On distingue encore le thé sasanqua ou

sasanqua, à rameaux sarmenteux, à feuilles lancéolées, luisantes, arquées en arrière; à fleurs blanches dont les pétales sont plus longues que dans les espèces précédentes. Toutes ces espèces se multiplient par graines, ou par boutures, rejets et marcottes qu'on fait au printemps sans chopes."

"Ce qui constitue le thé de commerce, ce sont les jeunes feuilles de l'arbre à thé cueillies et desséchées. On les prépare avec la plus grande précaution. Dès que les feuilles ont été récoltées et triées, des ouvriers les plongent dans l'eau bouillante, les y laissent une demie minute, les retirent ensuite, les font égoutter et les jettent sur des plaques de fer chauffées. On les étend ensuite sur des nattes et on les roule avec la paume de la main jusqu'à parfait refroidissement. Elles se présentent alors en petits rouleaux ridés, de couleur verdâtre, brune ou grisâtre, d'une odeur aromatique et d'une saveur agréable, quoiqu'amère et un peu styptique. Les Chinois les aromatisent par le mélange de fleurs odoriférantes de *L'Oléapagrans*, de *Camellia Sasanqua*, et surtout de *roses-thé*.

Toutes les variétés de thé se divisent en deux groupes, qui ne paraissent différer que par les procédés de fabrication. Les thées verts simplement desséchés et le plus souvent colorés au moyen d'une grande boîte, avec du plâtre et de l'indigo, sont plus astringents et aromatiques; et les thées noirs ont une couleur brune, due sans doute à ce qu'on leur fait subir une sorte de fermentation. Ils sont plus doux.

Il y a entre les diverses qualités de thé, une très-grande différence de prix. L'analyse chimique a trouvé dans le thé du tannin, une huile volatile, de la cire et de la résine, de la gomme, une matière extractive, des substances azotées, analogues à

l'albumine, quelques sels et un alcaloïde qu'on appelle *theïne* et qui est identique avec la *caféïne*.

Le thé peut être employé comme médicament ou comme boisson d'agrément.

En qualité de médicament, on l'administre surtout comme excitant, digestif et tonique; on l'a quelquefois donné comme sudorifique, mais alors il doit surtout ses propriétés à l'eau chaude.

Le thé convient parfaitement aux constitutions molles, lymphatiques, aux habitants des climats froids, humides et brumeux.

Pris comme boisson d'agrément, le thé est un excellent dissoluble; mais à haute dose il agit fortement sur le système nerveux et à peu près à la manière du café: comme lui, il éveille l'esprit, détermine une agitation qui commande le mouvement et cause de l'insomnie.

Si l'on en fait abus pendant longtemps, il peut irriter l'estomac et produire, chez certaines personnes prédisposées, des palpitations, des névralgies, etc.

On nomme thé d'Amérique, *Le Capraire* et *L'Agapana*; thé du Labrador, *Le Lidon*.

Différentes précautions sont nécessaires pour bien faire le thé. D'abord l'eau doit être pure et douce, le vase où on le fait bouillir ne doit lui communiquer aucun goût étranger, l'arôme du thé est tellement subtil et délicat, qu'il perdrait alors toute sa finesse, que lui ôterait le moindre goût de fumée. Cette eau doit être bouillante, sans cela on n'obtiendrait qu'un thé peu coloré et sans arôme. Commencez par réchauffer la théière, mettez-y la quantité de feuilles nécessaires, et versez-y aussitôt l'eau en ne la remplissant qu'à demi. Laissez infuser pendant cinq minutes, puis achevez de remplir la théière avec l'eau toujours bouillante, ne le faites qu'après avoir ajouté une quantité de thé égale à la moitié de ce que vous avez mis la première fois.

L. N. GAUVREAU.

Isle-Verte, 25 novembre 1863.

P. S. Depuis ce que je viens d'écrire, on m'a remis un petit arbuste appelé *poivrier*, dont les bourgeons ont le goût de la *manitte* et une odeur de poivre très-forte. Quelques personnes d'ici s'en servent dans leur soupe. Je vous en envoie un échantillon, espérant que vous pourrez me dire ce que peut être cet arbuste.

L. N. G.

Cet arbuste nous est inconnu. Nous prions ceux de nos lecteurs qui connaissent ses propriétés de les publier; nos colonnes leur sont ouvertes. — *Note Edit.*

(Traduction de l'article de *l'American Agriculturist* dont parle notre correspondant.)

Notre gravure qui est en tête de cet article, représente une branche en fleur de cet arbuste, court et touffu, haut de un à trois pieds. La tige au bas est d'un vert olive, rayée de lignes brunes, tandis que les jeunes rejetons sont d'un vert tendre, qui devient foncé quand la tige sèche. Les feuilles sont de 2 à 2½ pouces de longueur, sur 1 à 1½ pouce de largeur, avec trois fortes nervures; elles croissent sur un court pédoncule ou pétiole, qui naît dans un angle que forment les feuilles supérieures. Après la floraison, il reste une cosse de la forme d'une faine, contenant trois graines. Comme nous l'avons remarqué, plus haut, on se servait autrefois de ces feuilles au lieu de thé; maintenant que le prix élevé du thé et du café porte ceux qui font usage de ces articles à leur chercher un substitut, il est tout à fait naturel que le *Thé de New Jersey*, devienne l'objet de

quelque considération. Nous espérons que notre gravure accompagnée de la description que nous en donnons, fournira à qui voudra en faire l'expérience, le moyen d'identifier cette plante. Quant à la qualité de cet article, le seul renseignement spécial que nous ayons obtenu est de John Salmon, écuyer, de Clinton Co., Pensylvanie. Il le met à l'égal du thé importé. Il rapporte que dans un township de son comté, il se trouve une manufacture sous la conduite d'un chinois employé à la seule fabrication du thé, et qu'on a en main près de mille boîtes; qu'il en fait usage depuis plus d'une année, et le trouve en tout égal au meilleur thé noir de la Chine. Monsieur S. pense que si un capital suffisant et l'habileté nécessaire y étaient employés, nous pourrions nous fournir notre propre thé. Nous nous bornons à ce compte-rendu tel qu'il nous a été fait, sans y ajouter plus de renseignements que ceux ci-haut. Si l'on en excepte les vieux buveurs de thé (*tea-topers*), ce substitut pourra remplacer le coup-chaud (*warm-drink*). Nous entendons souvent dire à ceux qui font usage du thé de trèfle rouge, qu'ils n'hésitent pas à déclarer qu'il est plus délicieux qu'aucun thé de la Chine.

Un de nos abonnés nous écrit pour demander le nom de notre correspondant de Ste. Geneviève. Nous ne craignons point de faire connaître l'auteur de cette excellente correspondance, car c'est un nom avantageusement connu de la classe agricole, et qui ne peut que donner de l'importance à la feuille qu'il honore de ses écrits. Dr. J. M. Paquin est le nom dont les initiales se trouvent dans notre dernier numéro.

RECETTES.

Moyen de faire lever promptement les graines, les pépins et les noyaux de fruits.

Prenez des pépins de pommes, de poires, ou des noyaux de prunes, de cerises, etc., faites-les entrer dans un oignon ordinaire; mettez-les en bonne terre, ils germeront en moitié moins de temps qu'à l'ordinaire, étant excités par l'humidité et par la chaleur de l'oignon. On comprend aisément que des semences mises de la sorte, doivent aussi trouver plus de nourriture que dans la terre seule.

Autre moyen de hâter considérablement la germination des graines.

Veut-on hâter considérablement la germination des graines, et les voir produire plus promptement, on les met dans un sac de toile qu'on a soin de lier, on les plonge dans de l'eau tiède pendant quatre à cinq heures; on suspend ensuite le sac dans un lieu à une chaleur douce; le lendemain, ou très-peu de jours après, les germes ont brisé leur enveloppe.

Les graines plus dures, telles que celles de persil, qui sont fort longues à germer, doivent tremper pendant une journée entière. Ensuite on les tient pendant plusieurs jours dans une atmosphère humide et tiède.

Moyen de donner la finesse et le brillant de la soie au lin et au chanvre.

Mettez dans un baquet un peu de paille sur laquelle on étend un linge pour servir de lit au chanvre et au lin, que l'on couvre ensuite d'un autre linge pour servir de lit au chanvre et au lin, sur lequel on met une couche de cendre de saule; on fait un second lit de paille, linge, chanvre ou lin et cendre recouverte d'un linge, puis un troisième lit et ainsi de suite selon la capacité du vase, en sorte que le chanvre ou le lin soient toujours entre deux toiles et couvertes de cendre de saule. On verse sur le tout une lessive composée de moitié cendre de saule et moitié chaux. Après avoir laissé couler deux heures cette lessive, on en verse une nouvelle, et ainsi de suite pendant douze heures. Après cette opération on retire le chanvre, on le lave et on le fait sécher.

(Extrait des Soirées Canadiennes.)

FORÊSTIERS ET VOYAGEURS. HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

12

Ajournement.

(Suite.)

Les livres de l'Orient nous disent que, dans ces contrées haïgnées de chaleur et de lumière, on considérait les contes comme un des meilleurs remèdes contre les douleurs de l'esprit et du cœur. Le voluptueux sultan tourmenté par l'ennui et le dégoût, la vaporeuse princesse, le nabab vindicatif et féroce recourraient l'empire sur eux-mêmes et le repos, à la suite des excursions que les conteurs leur faisaient faire dans le pays des songes et des enchantements. Dans cet oubli d'un moment, dans cette interruption que fait un rêve entre l'instant qui a précédé et celui qui va suivre, le charme cruel se rompt : un chaînon fait heureusement défaut à la chaîne qui attachait l'existence à un malheur trop vivement senti.

Cette idée qui remplit les fictions de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie, est au fond une idée juste, et la vérité qu'elle proclame est encore plus applicable au peuple travailleur, qu'aux classes riches. Rien ne repose et ne console l'homme de peine, dans ses travaux et ses misères, comme les récits mêlés de merveilleux. J'en eus un exemple, au temps dont il est ici question, au camp des Deux-rivières, dans la personne de notre ami François que l'histoire du Père Michel avait, pour ainsi dire, transformé en quelques heures : je fus heureux de retrouver le pauvre veuf parfaitement calme et presque gai.

Pour moi je retenais fidèlement dans ma mémoire tous ces récits, soit qu'exposés véritables de faits réels ils fassent partie du tableau de nos inévitables nationales, soit que piéuses légendes ou pures fictions ils forment ce fonds de poésie innée, qui n'est qu'une des expressions des aspirations de l'homme vers sa fin.

D'où viennent, en effet, les conceptions magnifiques des poètes dignes de ce nom ! D'où viennent les chants admirables du grand rhapsode grec et les chants, non moins beaux, du grand réveur toscan ?

Si ce n'est de ces sources vives du sens humain, de cette intuition populaire du merveilleux chez les peuples qui croient à quelque chose.

Dans cet ordre d'idées, je remarquais la ressemblance frappante, entre ces deux personnalités du *Maloumet* et d'*Ikès* et les personnages de la légende allemande de *Méphiophilès* et de *Faust* : les deux derniers ont passé par le génie et le crayon d'un grand poète, les premiers sont encore ce qu'étaient les deux autres, dans les traditions populaires de l'Allemagne, avant Goethe.

Mais on se tromperait sérieusement si on croyait que tout cela n'est que fable. Non, ces figures typiques, qu'on retrouve chez tous les peuples, ont leurs correspondants dans la réalité. Hier, aujourd'hui, toujours, comme aux premiers jours de l'humanité, comme au temps de Job, "satan fait le tour de la terre et la parcourt en tous sens." Il y a, entre lui et sa race et la femme et sa race, une inimitié qui durera jusqu'à la fin du temps. Les malheureux qui nient cela sont ceux qui veulent cacher la honte de leur défaite, dans la lutte entre l'homme et son antique ennemi.

J'avais, en me levant à l'heure matinale des travailleurs, formé le projet, comme bien on pense, de mettre à profit ma journée sous le couvert de la forêt. Je convins, avec le Père Michel, d'employer la matinée à visiter avec lui un de ses chemins de chasse et de revenir dîner au camp, afin de consacrer l'après-midi à suivre les travaux du chantier.

Inimmédiatement après le déjeuner, fait à la chandelle, chacun prit son parti, contremaître, bucheurs, charretiers et clairieurs. Le Père Michel et moi, chaussant nos raquettes, partîmes d'un autre côté. Allant d'abord à travers bois, sans autres marques que quelques branches rompues de ci de là, nous arrivâmes bientôt au chemin de plaques. De chaque côté de cette espèce de sentier, marqué par les entailles faites sur l'écorce et l'aubier des arbres, étaient distribués les collets à lièvre et à loup-cervier et quelques martrières.

Il me semble encore voir les appâts à lièvres, faits de jeunes pousses de mérisier amoncées de chaque côté de la passe, puis les branches de sapin plantées dans la neige en forme de petite hnie, puis la porte et le collet, avec la fourche, la perche et la détente. Il me semble encore voir les parcs à loup-cervier, espèdes de petits enclos au fond desquels est placée la peau d'un lièvre écorché pour servir de leurre. Il me semble encore voir les trous creusés dans les arbres comme de petites armoires, entourés et munis des languettes, de l'étranglage, de l'assommoir et de la charge, qui constituent l'appareil d'une *attrappe à marte*. Mon vieil ami m'expliquait les mœurs des animaux sauvages et m'initiait aux secrets de la chasse à trapper, en me faisant connaître les ruses du gibier et les expédients du chasseur. Dans sa manière pittoresque de s'exprimer, il prenait souvent la forme du dialogue, faisant parler les animaux comme le bon Lafontaine et avec un naturel aussi charmant.

Le Père Michel connaissait son monde du bois sur le bout de son doigt, aussi riait-il aux larmes, quand je lui racontais ce que la plupart des livres d'Histoire Naturelle disent du Castor et de ses constructions. — "Oui, oui, saperlotte, disait-il, c'est ben sûr !" — une digue faite de charpente ; des maisons à deux étages avec "cave et grenier, chambre de compagnie et cabinets. Je gage que ces gens là ont vu les castors faire de la tire le jour de la "Sainte-Catherine". . . . Et le vieux conteur riait, riait, et répétait de temps en temps, d'une petite voix coguenarde ; "Oui, oui, saperlotte, c'est ben sûr !"

Après avoir visité en conscience plusieurs collets et martrières, la conversation devenant de plus en plus intéressante, le Père Michel remit à un autre jour d'achever l'inspection de son chemin, et, nous mettant à l'abri d'un petit appenti de branches fait par le Père Michel pour se reposer, nous allumâmes du feu. Alors mettant le charbon sur la pipe, nous abordâmes, assis sur le sapin, la discussion de toutes ces questions si intéressantes et si aimées des chasseurs, sur la physiologie et la psychologie des animaux. Je vous réponds, amis lecteurs, que le Père Michel, avec la science du Petit Catéchisme pour base de sa longue et honnête expérience des choses de la création, avait des solutions admirables pour bien des questions philosophiques qui ont tourné la tête à beaucoup de malheureux soit disant penseurs.

De nos jours surtout qu'une fausse instruction déclassé les intelligences et fournit, à une foule de niais, prétexte à prétentions, une conversation comme celle que j'eus alors avec le vieux chasseur est quelque chose de charmant. Ce n'était pas le premier et ce n'a pas été le dernier entretien du genre que j'ai eu avec ces hommes du peuple, chez qui une foi sincère, une grande honnêteté de but et de contact continu avec la nature, servis par beaucoup d'intelligences, ont fait fleurir et fructifier cette précieuse semence des vérités naturelles restée dans l'homme après sa chute, comme souvenir de sa splendeur perdue et motif de poursuivre sa réhabilitation. L'erreur, enfant

de révolte et d'orgueil, étouffe ce précieux germe chez des gens qui se croient savants quand ils parlent des vérités les plus évidentes comme de *préjugés vulgaires, de superstitions d'un autre âge*. La bonne foi et un cœur pur révèlent souvent aux humbles des secrets, dont la connaissance est refusée à la folle présomption de beaucoup que la sottise commune place au nombre des érudits.

Ces réflexions qui me passaient par l'esprit, pendant que je jouissais de la conversation de mon intéressant interlocuteur, j'ai eu bien souvent l'occasion de les renouveler depuis.

La matinée avait été délicieuse pour moi, aussi ne fut-ce qu'à regret que je me vis forcé d'interrompre notre dissertation philosophique, pour regagner le camp, où nous arrivâmes un peu après midi, apportant avec nous deux lièvres, *détachés des collets* du Père Michel, et une perdrix tuée par moi sur la route.

Je consacrai l'après midi à suivre, sous les grands pins, les travaux de l'exploitation forestière.

Je m'attachai d'abord au Contremaître qui, monté sur ses raquettes et armé d'une hache légère, parcourait *la talle*, pour *marquer* les pins qu'il fallait abattre. — Tous les hommes ne sont pas bons dans une paroisse, me disait-il, en m'expliquant les secrets de sa profession de maître forestier : eh ! bien, c'est la même chose ici, tous les pins ne sont pas bons dans une *pinrière*.

Il me disait comment il distinguait les pins blancs des pins jaunes par l'écorce, les pins sains des pins gâtés par l'apparence générale de l'arbre et les signes particuliers.

— Tenez regardez ce bel arbre, c'est un pin jaune et du bois de premier choix ; mais il y a de la perte. Voyez-vous cette toute petite branche sèche à environ trente pieds de terre, c'est la marque d'une *tondrière* ; le pourri descend environ sept pieds en bas de la branche et remonte environ cinq pieds plus haut. Malgré cela, c'est encore un pin qui vaut la peine d'être mené au moulin, je vous en réponds.

Il riait, de temps en temps, de me voir lui signaler des pins, en apparence magnifiques, qui rendaient un son caverneux, quand il les frappait de la tête de sa hache pour toute réponse à mon officieuxité.

Je me rendis ensuite auprès des bucherons se disposant à attaquer un des plus grands pins que j'ai jamais vus. Ce colosse avait plus de quinze pieds de circonférence *sur la souche* ; il s'élevait droit comme une flèche dans les airs. — Il n'a pas loin de deux cents pieds de haut, me dit un des *bucheron*s après en avoir mesuré le tour ; car vous savez qu'un pin sans fourches diminue le diamètre d'un pouce par trois pieds.

Les deux bucherons commencèrent par couper, autour de l'arbre, les *ferdoches* (branchages) qui avaient pu naître à leurs mouvements, puis, après avoir examiné de quel côté il convenait d'adresser le pin dans sa chute et viser à gagner un lieu sûr, pour éviter le danger qui résulte de la rupture des branches quand le pin tombe, ils se mirent à enfoncer leurs haches dans les flancs du bel arbre, chacun de son côté.

La forêt retentit, les larges copeaux jonchaient la neige, les *coupes* béantes aux deux côtés opposés de l'arbre s'élargissent ; les *bucheron*s se prennent à surveiller avec un soin inquiet les mouvements de l'arbre qui commence à frémir sur pied : — Éloignez-vous, me dit bientôt l'un d'eux, il n'ira pas loin sans tomber.

Un instant après l'arbre commençait à vaciller, puis un craquement se fit entendre, les *bucheron*s se réfugièrent à l'endroit où je m'étais rendu avant eux : un déchirement des fibres du bois laissés intacts succéda bientôt et le pin tomba, avec fracas, de toute sa masse sur le sol qui l'avait produit.

C'est un géant que le pin de nos forêts canadiennes ! C'est un géant, quand dominant de sa taille tous les autres arbres, il élève fièrement sa tête chargée d'une immense chevelure au milieu des airs, bravant les pluies, les neiges et les autans. C'est encore un géant quand il tombe : les profondeurs des bois rétentissent de sa chute, il écrase et broie sous son pied tout ce qu'il rencontre, les arbres qu'il touche volent en éclat. Son règne est fini, maintenant, mais on a vu les bucherons qui l'ont attaqué fuir aux premiers bruits de la disjonction de sa puissante structure ; il a en tombant écarté violemment tous les obstacles, et son tronc s'est *rendu à la terre* enveloppé dans un tourbillon, formé de branches brisées et des couches de neige soulevées et dispersées par son passage.

Une fois l'arbre abattu on mesure le nombre des billots qu'il peut fournir, les *bucheron*s le réceptent au bout, puis deux hommes le partagent en billots avec le *godendard*.

Je me joignis ensuite aux *claireurs* occupés à *fouler* avec les pieds, à *débarrasser* avec la hache, à *finir* avec la pelle un *chemin de sortie* capable de permettre aux charretiers de gagner le *maître chemin* avec les billots. Le maître-chemin, toujours entretenu dans un état parfait, conduit au bord de la rivière où se trouve *la jetée*.

Arrive ensuite le tour des charretiers de venir avec leurs excellents chevaux canadiens prendre les billots *mis en trime* pour être chargés. Ce fut avec un plaisir, mêlé de quelque tristesse, que je vis ces braves gens, dans le *procédé* de chargement des traîneaux à billots, employer un déploiement de force physique tel qu'on eut cru par instant que les vaisseaux de leurs poitrines allaient se rompre, sous l'effet de pareils efforts. Et, pendant tout ce temps le forestier canadien trouve, cependant, le tour de dire un bon mot, de répéter un brocard facétieux, voire même chanter un bout de refrain.

Les poids énormes sont chargés ; le charretier a soulevé le collier pour donner de l'air aux épaules de son cheval, il a soudé toutes les parties de son attelage, il fait le tour de son traîneau, pour voir s'il ne se rencontre pas quelque obstacle, il a regardé aux *menottes* pour s'assurer que tout est en ordre, il a placé un ou deux hommes avec ces leviers pour aider à *décoller* la charge ; il se tient, maintenant, les guides à la main gauche près de sa bête, qui commence à frissonner et qu'il caresse de petites tapes sur la croupe. A notre excellent cheval du pays maintenant à faire la besogne.

Aux mots prononcés par son conducteur — " Allons, marche ! " voyez la fine bête comme elle emplit son collier pour *souder* la charge ; elle est lourde, bien lourde cette charge : le cheval renâcle, il recule un peu, s'affermir sur ses jarrets, s'élançe et *frappe un coup* qui *enlève* le traîneau et le poids qu'il porte ; puis il continue à *traîner* d'un pas rapide et nerveux l'énorme pièce de bois, au fond de cette rigole que surme au milieu des neiges un chemin de sortie dans les chantiers.

J'accompagnai les voitures jusqu'à la *jetée* où des centaines de billots étaient empilées sur la berge de la rivière, prêts à y être précipités au printemps aussitôt après la débâcle des glaces. Je visitai, à quelque distance de cet endroit, un rapide célèbre par la mort d'un forestier, emporté par les eaux, au milieu des billots et noyé sous les yeux de ses camarades impuissants à le secourir.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

PIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

Considérations sur les œuvres de Dieu.

LES FORÊTS.

« Louez Dieu, bois et forêts. » s'écriait le prophète royal dans un de ses cantiques. Qui, louez Dieu, arbres majestueux dont la cime se perd dans les nues, buisson épais qui servez d'asile aux timides habitants de ces vastes solitudes; louez Dieu, car ce n'est point la main de l'homme qui vous a plantés, ce n'est pas elle qui est chargée de vous entretenir.

Pour l'exercer au travail, cette main de l'homme, Dieu lui a livré le blé, les légumes, la vigne et quelques arbres peu élevés; qu'il tirât d'eux par ses soins et ses travaux la nourriture dont il a besoin pour soutenir sa fièle existence, et ces plantes qu'il cultive sont proportionnées à sa petitesse. Mais Dieu s'est réservé les arbres des forêts; c'est là comme son jardin propre et particulier, lui seul l'a planté, lui seul l'entretient. Il donne comme des ailes aux plus petites graines pour qu'elles volent se répandre dans une vaste contrée. Voyez ces petits grains qui proviennent du tilleul, cette amande presque imperceptible provenant de l'orme, et si bien connue, tant recherchée des enfants sous le nom vulgaire de *pain des hannetons*; de ces petites semences, Dieu tirera ces vastes corps qui s'élèvent dans les airs avec tant de majesté. Il les gardera des efforts que feront contre eux les vents dans leur plus grande furie; il leur enverra au temps propre et les pluies et les rosées; une sève vivifiante leur donnera tous les ans une *parure nouvelle*, et à nous le bienfait plein de charmes de leur ombre et de leur riante verdure.

Ce n'est point, comme l'ont prétendu quelques personnes, la terre qui produit les arbres de nos forêts. D'elle-même c'est une masse lourde, sèche, stérile et qui, tirant d'ailleurs les sucs qu'elle communique à tout ce qui trouve sa vie en elle, ne peut rien produire de son propre fonds. Elle est seulement le lieu destiné par le Créateur à recevoir, à porter les plantes qui décorent, et c'est toujours la main du Tout-Puissant qui distille, prépare et donne à chaque espèce l'eau, le sel, l'huile, le feu, dont elle a besoin pour croître et pour se conserver.

Les plantes épineuses sont celles qui paraissent les premières dans les terres en friche ou dans les forêts abattues. Leurs feuilles profondément découpées, comme celles des charbons, leurs sarments courbés en arc, comme ceux de la ronce, leurs branches horizontales et entrelacées, comme celles de l'épine noire, ou enfin leurs rameaux hérissés d'épines et dégarnis de feuilles, comme ceux du jonc marin, laissent autour d'elles des intervalles qui donnent aux autres végétaux le moyen de s'élever, tandis que leurs piquants les préservent de la dent des quadrupèdes. On voit souvent dans les taillis un jeune chêne sortir d'une touffe de ronces épineuses, ou un jeune pin s'élever du milieu d'un bouquet de joncs marins. A mesure que ces bois s'élèvent, leur ombrage fait périr les plantes épineuses qui nuiraient à leur accroissement, on ne les voit plus que sur la lisière des bois,

où elles trouvent assez d'air pour vivre, et là encore ce sont de nouvelles pépinières qui, d'année en année, étendent les rejetons de ces mêmes arbres dans les campagnes.

Je me disais: A quoi servent les douleurs dont un Dieu bon a permis que la vie de ses créatures fut semée? Je ne le dirai plus. C'est au milieu des tribulations que mon âme croît et se fortifie, comme le jeune chêne et le sombre pin croissent et se développent au milieu des épines.

M. BRUN.

Variétés Agricoles.

SAUTS OU ECARTS DES CHEVAUX.—Un correspondant de *l'Occident*, rapporte que se promenant en voiture avec un ami, il remarqua qu'un des chevaux avait chaque oreille trouée. S'étant informé de la cause de cette circonstance, son ami lui dit que c'était pour empêcher le cheval de sauter. « Quoi, ajouta le questionneur, un cheval ne saute pas par les oreilles. » — « Vous vous méprenez, reprit son ami, un cheval saute autant avec ses oreilles qu'avec ses pieds, mais à moins qu'il n'ait le libre usage de ses oreilles, il ne peut pas sauter. » Il attache les deux oreilles ensemble et n'est plus aucunement troublé par des écarts du cheval ombrageux.—*L'Agri-culteur*.

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ARRACHER LES SOUCHES.—Un écrivain du *Rural Register* rapporte qu'il a détruit une énorme souche près de sa maison par le procédé suivant: « En automne, avec une terrière d'un pouce, il a percé au centre de la souche un trou de dix onces de profondeur, et introduit dedans une demi-livre environ d'huile de vitriol, puis l'a bouché hermétiquement. Au printemps toute la souche et les racines dans leurs ramifications les plus étendues étaient si pourries qu'elles furent aisément arrachées. C'est donc là un moyen économique, simple et facile d'arracher les souches.—*Idem*.

ÊTRE ATTENTIF ET SOIGNEUX.—C'est le grand secret du succès. Le fermier accomplira chaque chose en bon ordre. Il érige de solides bâtiments, qui ne nécessitent pas des réparations tous les ans; il établit des clôtures, en sorte que le bétail ne prend pas l'habitude de sauter; il saisit l'occasion par les chevaux, et a ses outils bien entretenus, ses chevaux en bon ordre et son bétail en bonne condition, toute chose propre et servée en son lieu, ce qui lui exempte dix fois le travail *extra* résultant de la mauvaise gestion et de la confusion. Ses deux premières règles de conduite sont: « Faire bien chaque chose » et « ne remettre jamais au lendemain ce qui peut être fait le jour même. »—*Annual Register of Rural Affairs*.

LAINES.—Un fermier de l'Etat de New-York a réalisé \$1,588 avec le contenu d'un seul wagon à deux chevaux. Il est vrai que ce wagon contenait 2,118 livres de laine prise sur le dos de 380 moutons, et qu'il a vendue 75 centimes la livre.—*La Presse*.

Économie Domestique.

AMÉLIORATION DU PAIN.—M. Chevreul célèbre chimiste, a établi que le pain dans lequel entre le son ou ses principes est plus nutritif que le pain blanc. On le comprendra facilement lorsqu'on remarque que le son contient une plus forte quantité de gluten que la farine. Or, le gluten est la partie essentielle nutritive du froment.

Voici comment on doit procéder pour obtenir cette partie nutritive sans altérer la blancheur du pain:

Le blé étant moulu de manière à ne produire qu'une seule espèce de farine et du gros son, vous diviserez ce son en autant de portions que la farine doit produire de fournées. Prenez la quantité nécessaire à la confection de la pâte et faites-y bouillir une de ces portions de son pendant trois quarts-d'heure, en agitant souvent le son afin qu'il ne brûle pas. Mettez-le ensuite sur un tamis, comprimez-le pour achever d'en séparer l'eau et servez-vous de cette eau pour faire votre pâte. Il ne faut pas oublier de mettre un peu plus d'eau qu'il n'est nécessaire dans la marmite, afin de tenir compte de celle qui sera perdue par l'évaporation. Ce procédé, qui procure une augmentation assez sensible de poids dans le pain le rend plus agréable au goût et plus nourrissant.

Le véritable son, c'est-à-dire le péricarde ou enveloppe extérieure du grain, reste sur le tamis et ne peut plus altérer le goût et la couleur du pain par la matière résineuse qu'il renferme.

IMPERMEABILITÉ DES CHAUSSURES.—On a fabriqué des cuirs imperméables avec lesquels on faisait des souliers et des bottes qui ne laissaient pas passer l'eau, lorsqu'ils étaient parfaitement cousus. Ces fabriques n'existent plus depuis quelque temps, et l'usage de ces cuirs ne s'est pas répandu, malgré les grands avantages qu'ils offraient aux consommateurs. On peut en attribuer la cause soit à ce que les cordonniers n'aiment pas travailler ces cuirs, qui sont très-durs, soit parce que les souliers et les bottes qui en sont faits ne permettent pas à la sueur à la transpiration des pieds de s'évaporer et qu'ils les entretiennent dans une humidité et une chaleur désagréables. D'ailleurs, tout obstacle qui s'oppose à la libre transpiration, est nuisible à la santé. C'est pour prévenir tous ces inconvénients, qu'on a imaginé un moyen facile et à la portée de tous les ménages, de rendre les souliers et les bottes imperméables à l'eau, sans cependant que la transpiration soit arrêtée. Ce moyen paraît mériter d'autant plus d'attention, qu'il est peu coûteux, et qu'il double la durée des bottes et des souliers. Les cultivateurs, qui sont par état obligés d'aller aux champs par des temps pluvieux, se préserveraient ainsi de l'humidité des pieds et des maladies qui en sont la suite.

Pour rendre les bottes ou les souliers imperméables à l'eau, on fait fondre, dans un vase de métal ou de terre vernissée, parties égales de suif et de résine ordinaire, par exemple une demi livre de l'un et une demi livre de l'autre. Lorsque cette matière est en fusion, et qu'elle est bien mélangée,

on en frotte, avec un pinceau de soies de cochon, la semelle des souliers et le tour de l'empaigne qui tient à celle-ci, seulement à la hauteur d'un pouce à un pouce et demi. On réitère cette opération jusqu'à trois fois, en exposant chaque fois les souliers aux rayons du soleil, dans les mois de l'année où ils sont les plus chauds, on encore en les plaçant à une distance convenable d'un feu de cheminée, pour qu'ils soient frappés également de la chaleur et que la préparation dont on les a enduits puisse pénétrer dans les pores de cuir. Lorsque cette préparation reste à la surface dans un état luisant, c'est un signe que le cuir est suffisamment imbibé. On peut alors se servir des bottes ou des souliers. Si l'on destinait des bottes à marcher dans l'eau, il faudrait frotter avec la préparation dont nous venons de parler, non seulement la semelle, l'empaigne, mais aussi la tige; alors elles seraient entièrement imperméables à l'eau. Mais il suffit, pour l'usage ordinaire, de procéder comme nous l'avons expliqué, car la transpiration des pieds s'évapore par la partie supérieure de l'empaigne, partie qui d'ailleurs n'est pas sujette à être fortement mouillée, et qui, baignant très-peu, n'a pas besoin d'être rendu plus solide et plus durable pas ce genre de préparation.

DANGER DES BOISSONS FROIDES.—Il n'est rien de plus commun que de voir des gens qui ayant chaud boivent abondamment des liqueurs froides. Cette pratique est extrêmement dangereuse. Il est vrai que l'on endure difficilement la soif, et que le désir de satisfaire ce besoin, souvent plus fort que la raison, nous porte à faire ce que celle-ci désapprouve.

Tous les gens de la campagne savent que si l'on permet aux chevaux de se gorger d'eau froide après un violent exercice, et qu'ensuite on les laisse rentrer à l'écurie ou qu'on les laisse en repos, c'est le moyen de les tuer, aussi se gardent-ils bien de tenir cette conduite; pourquoi n'ont-ils pas cette attention eux-mêmes?

On peut apaiser la soif sans absorber une quantité excessive de boisson froide; la nature nous offre des fruits et des acides sans nombre qui peuvent, étant machés, éteindre la soif. L'eau gardée dans la bouche quelque temps, et rejeté ensuite, produit le même effet. Si l'on réitère cette opération, ou si l'on prend une bouchée de pain et qu'on la mâche quelque temps avec une bonne gorgée d'eau, on apaisera la soif encore plus sûrement en courant moins de dangers.

Lorsqu'on a extrêmement chaud, une gorgée d'eau-de-vie ou de toute autre liqueur spiritueuse doit être préférée à toutes les autres boissons.

Lorsque pourtant on a l'imprudence de boire froid, il faut continuer de prendre de l'exercice jusqu'à ce que la boisson soit entièrement échauffée dans l'estomac.

Parmi les maladies auxquelles on s'expose en buvant ainsi, nous citerons les enrrouements, les esquinancies, les fièvres de divers caractères. Quelquesfois même il en résulte des morts subites.—(La Sériculture pratique.)

POUDRE DE CHASSE.—Reconnaître sa qualité.—Versez une ou deux amorses sur du papier blanc et enflammez-la en la touchant avec une tige de bois en combustion, ou mieux avec une tige de fer rougie à l'un de ses bouts. Si la poudre est bonne elle fera une prompte explosion, ne laissant sur le papier qu'une tache grisâtre; si, au contraire, la poudre était de mauvaise qualité la tache serait noire et le papier brûlé.

Proverbes et Maximes.

CHACUN DOIT BALAYER DEVANT SA PORTE.—Cet aphorisme, tiré d'un fait matériel et journalier, est fréquemment répété pour dire que chacun doit s'attacher à se corriger de ses propres fautes avant d'accuser et de blâmer les autres; ce qu'on devrait toujours faire et ce qu'on ne fait presque jamais.

Les Flamands complètent ainsi le proverbe: *Si chacun balayait devant sa porte, les rues seraient nettes*, pour dire que si chacun devrait s'efforcer de faire tout ce qu'il doit tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

QUAND D'AUTROI PARLER TU VOUDRAS, REGARDE-TOI ET TE TAIRAS.—Ce conseil est d'autant meilleur à rappeler qu'il est fort peu suivi. Il n'est que trop vrai que tous les hommes sont imparfaits et que chacun devrait s'étudier à la pratique de la charité recommandée par l'évangile. Les Espagnols disent dans le même sens, mais avec une locution plus expressive: *quand on a soi-même une maison de verre il ne faut pas jeter des pierres sur le toit de son voisin*. Ces deux proverbes sont des variantes de la parabole sacrée de la poutre et de la paille.

En toutes choses, qui ne sait pas bien, fait souvent mal; mais c'est surtout en culture que cette vérité est patente.

Les mauvaises terres donnent de mauvais fruits, et les terres médiocres en donnent de médiocres. Ce n'est que dans les bonnes terres que l'on obtient les produits riches.

LEROY.

EMPOISONNEMENT.—Dernièrement, à Maskinongé, un enfant de M. Paquin a été empoisonné par une décoction de *Carotte à Moreau* (cigüe). Voici quelques détails à ce sujet: La femme de M. Paquin ayant appris qu'une décoction d'anis sauvage serait un puissant préservatif contre les fièvres qui sévissent dans la localité, en envoya chercher et la fit bouillir immédiatement. La prétendue tisane fébrifuge préparée, elle en fit prendre à son mari et à trois de ses enfants. Les symptômes de l'empoisonnement ne tardèrent pas de se manifester. Le premier à s'en plaindre fut un des plus jeunes enfants qui succomba avant l'arrivée du médecin. Les autres n'échappèrent à la mort que grâce aux prompts secours administrés par ce dernier. *Le Canadien*.

ANNONCES.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 4 décembre, 1863.

AVIS est par le présent donné qu'en conformité d'un Ordre en Conseil, en date du 19 Novembre, 1863, tous les dépôts de deniers publics, par toute la Province, devront, le et après le premier JANVIER, 1864, être faits dans la Banque de Montréal, ou à ses agences.

WM. McDOUGALL,

15 déc. 1863.

Commissaire.

POUR LES ÉGLISES.

Nous avons l'honneur d'annoncer aujourd'hui à nos amis, et au public en général, que vu l'encouragement libéral que nous en avons reçu, nous avons cru à propos d'agrandir de beaucoup notre établissement, en y joignant le magasin voisin et augmenter en conséquence notre fonds de marchandises.

Nous recevons chaque jour des Etats-Unis de magnifiques LUSTRES en cuivre ou de bronze, à l'HUILE DE CHARBON, faits spécialement pour les ÉGLISES.

Messieurs les Marguilliers des paroisses sont respectueusement invités de diriger leur attention sur ces objets.

On trouvera ici l'assortiment le plus varié et le plus considérable de LAMPES à l'huile de charbon, et de QUINCAILLERIE qu'il y ait à Québec. Instruments agricoles, Ferrures de maison, Ustensils de cuisine, Peinture, Huile, Vitres, Outils de toutes sortes, etc., etc., A bas prix.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 94, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

CHS. HUDON, RELIEUR,

INFORME le public qu'il tient un établissement de reliure dans le village de Ste. Anne de la Pocatière, près du Bureau de la Gazette des Campagnes, et qu'il exécutera avec toute la promptitude possible l'ouvrage qu'on voudra bien lui confier.

LIVRE INDISPENSABLE

AUX

BIBLIOTHEQUES DE PAROISSES

UN certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2^{me} année, ayant été brochés, soit à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez M^{rs}. HARDY & MARCOTTE, libraires.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

Les convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à

Chaudière Junction	10:30	A. M.
St. Jean Chrysostôme	10:45	"
St. Henri	11:00	"
St. Charles	11:26	"
St. Michel	11:45	"
St. Valier	11:58	"
St. François, ou Berthier	12:14	P. M.
St. Pierre	12:23	"
ST. THOMAS	12:42	"
Cap St. Ignace	1:03	"
LISLET	1:25	"
Trois Saumons	1:48	"
St. Jean Port Joli	2:04	"
St. Roch	2:28	"
STE. ANNE	2:51	"
Rivière Ouelle	3:10	"
St. Denis	3:26	"
ST. PASCAL	3:43	"
Ste. Hélène	4:03	"
St. Alexandre	4:24	"
RIVIÈRE-DU-LOUP	5:00	"

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à

St. Alexandre	à 8:41	A. M.
Ste. Hélène	9:05	"
ST. PASCAL	9:26	"
St. Denis	9:43	"
Rivière Ouelle	10:00	"
STE. ANNE	10:21	"
St. Roch	10:44	"
St. Jean Port-Joli	11:11	"
Trois Saumons	11:28	"
LISLET	11:38	"
Cap St. Ignace	12:17	P. M.
ST. THOMAS	12:42	"
St. Pierre	1:00	"
St. François, ou Berthier	1:10	"
St. Valier	1:27	"
St. Michel	1:41	"
St. Charles	2:02	"
St. Henri	2:30	"
St. Jean Chrysostôme	2:45	"
Chaudière Junction	3:00	"
POINTE LEVI	3:30	"

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.
1er déc. 1863.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE

UNE réduction considérable vient d'être faite dans le prix de la pension des élèves.

\$5.75 par mois

ou \$63.25 pour l'année scolaire qui est de 11 mois. Les extra sont payés à part, de même que les soins en maladie. Un mois commencé est payé tout entier. Chaque mois doit être payé d'avance; avec un prix aussi réduit il serait impossible d'attendre longtemps.

De plus \$24.00 pour l'enseignement, livres, chauffage, éclairage et le lit complet, excepté les draps, serviettes et autres articles de toilette.

La maison de pension est la même pour tous, à deux pas de l'Ecole. Les élèves y prennent leurs repas avec leur professeur. Les parents doivent être parfaitement rassurés quant à la surveillance. Aucune sortie n'est permise, même pendant les récréations, sans une permission formelle du Directeur.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

15 nov. 1863.

Directeur.

CUIR A BON MARCHÉ.

Le soussigné a l'honneur d'informer les cultivateurs et les nombreux marchands des campagnes qu'il peut disposer d'un lot considérable de CUIR A SEMELLE (Goudrier), VEAU FRANCAIS, KID, etc., à très-bon marché. Ayant été nommé Agent pour une des principales maisons dans ce genre de commerce à Montréal, le soussigné a établi un dépôt de CUIR à Québec, chez M. Jacques Darveau, marchand-épicerie, No. 2, côte d'Abraham, porte voisine de l'escalier.

JOSEPH CHAPLEAU.

CHARLES CATELLI,
STATUAIRE ET PLATRIER,

35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuettes faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc, qu'on désire, pour églises, ainsi que toutes sortes d'Ornements on Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St. Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.

BARATTE POUR LE PEUPLE,

BARATTE HORIZONTALE A VIS!

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19^e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Canada, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,

Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kaimouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

On peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

HUILE DE CHARBON

Sans odeur et non explosive,

Produisant une très-belle lumière.

La durée de cette huile est incomparable.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

AGENTS

DE LA

Gazette des Campagnes :

- St. Denis (en bas)*, M. S. Dionne.
Kamouraska, Chs. Lindsay, écr., N. P.
St. Hélène (Kamouraska) M. Edouard Chapleau, marchand.
St. Alexandre (Kamouraska), M. Edmond Lévêque, marchand.
St. Modeste (Témiscouata) N. Mirville, écr., M. P.
St. Eloi, Révd. M. G. Gaudin.
Isle-Verte, Achille Bertrand, écr.
Trois-Pistoles, Thomas P. Pelletier, écr.
Rimouski, E. Grondin, écr., arpenteur.
St. Fabien, Révd. M. A. Ladrière.
St. Jean Port-Joli, P. G. Verreault, écr.
L'Islet, Jules Casgrain, écr., N. P.
Cap St. Ignace, Noël Nadeau, écr.,
St. Pierre, Rivière du Sud, G. Blais, écr.
St. Thomas, Louis Blais, écr., avocat.
St. Henri de Lauzon, Révd. M. F. Caron.
St. Croix, L. C. Desrochers, écr., J. P.
St. Antoine de Tully, Edmond LaRue, écr., Notaire.
Lambton, le Docteur Ls. Labrecque.
St. Julie de Somerset, J. B. Rousseau, écr.
St. Famille, Isle d'Orléans, M. Basile Marquis.
St. Laurent, Isle d'Orléans, M. Zéphirin Lapierre, instituteur.
St. Jean de l'Isle d'Orléans, Léonidas LaRue, écrivain, E. M.
Les Escoumins, Tadoussac. Les Bergeronnes, et la *Baie de Mille Vaches*, Révd M. R. Boily.
St. Ambroise de la Jeune Lorette, Gonzague Vincent, M. P.
St. Casimir, F. X. Gingras, écr.
St. Grégoire, Révd. M. J. Harper.
St. Stanislas de Batiscan, Elie Rinfret, écr.
Wolton, N. Bourque, écr.
ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
Terrebonne, Révd M. F. X. Leclerc.
Collège de Joliette, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
St. Jacques de l'Acadian, Docteur F. L. Génand.
St. Césaire de Rouville, Révd M. J. A. Provençal.
MONTREAL (Carré Chaboilly) Dr. P. O'Leary, M. D.
QUEBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
Rustico (Isle du Prince Edouard), Révd M. Geo. A. Belcourt.
St. Bruno (Madawaska), Révd. M. L'Hiver.

A VENDRE

A L'IMPRIMERIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES.

ÉLOGE de Feu M. C. F. PAINCHAUD fondateur du Collège de Ste. Anne, suivi de diverses notices sur la vie de ce digne prêtre, avec un portrait photographique.—Prix 30 sous.

MANUEL DES CONGRÉGATIONS DES SAINTS ANGES, à l'usage des jeunes élèves des Collèges et des Convents —2 chelins le volume.

ARCHICONGRÉGATION DU DENIER DE SAINT-PIERRE, suivi des instructions sur la manière de gagner les indulgences. Prix : 8 sous ; la douzaine, 3 chelins.

MANUEL de la Confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie.—Prix : six sous.

DÉVOTION AUX DOULEURS DE MARIE, 32 pages—Prix, 36 sous la doz.

PETIT OFFICE de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge—Prix, 30 sous la douzaine.

LES MYSTÈRES DU ROSAIRE—Prix, 3s. 9d. le 100.

LES URSULINES DE QUEBEC, depuis leur établissement jusqu'à nos jours. Vol. de 600 pages.—Prix, 5 chelins.

LES SERVANTES DE DIEU EN CANADA, un essai sur l'histoire des communautés religieuses de femme de la province, par C. de Roche-Hérou.

LES ANCIENS CANADIENS, par Philippe Aubert de Gaspé, avocat.—Prix : \$1 ; aux abonnés du *Foyer Canadien*, 3 chelins dix-huit sous.

L'HISTOIRE DU CANADA en tableaux par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval.—Prix : 8 sous.

LE CANADA; ses institutions, ressources produits, manufactures, etc., par Hector L. Langevin, M. P. P.—Prix : 30 sous.

NOTES SUR LES ARCHIVES de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse.—Prix : 3 chelins.

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada par l'Abbé L. Provancher.—Prix : 30 sous.

CONSIDÉRATIONS sur L'AGRICULTURE CANADIENNE au point de vue religieux, national et du bien-être matériel.—Prix : 12 sous.

CULTURE DU MURIER.—Prix : 1 chelin.

LA CHIMIE AGRICOLE mise à la portée de tout le monde. Ouvrage très-simplifié, à l'usage des agriculteurs canadiens, et particulièrement des écoles élémentaires. Prix : 1 chelin.

LES ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collège industriel et agricole de Rimouski.—Prix : 30 sous.

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2 ; reliée, \$2.50.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix : 36 sous.

LE VERGER CANADIEN, par l'Abbé L. Provancher.—Prix, 36 sous.

HISTOIRE NATURELLE DU CANADA. LES OISEAUX. Par J. M. LeMoine. Prix : \$1 les deux volumes.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles. Prix : 30 sous.

LE LIN, procédés de culture et de préparation.—Prix : 6 sous.

LA MAISON RUSTIQUE. Encyclopédie des campagnes à l'usage de la moyenne et de la grande propriété. 2 volumes.

LES MALADIES DES POMMES DE TERRE, des betteraves, des blés, etc., par A. Payen.

LE SAGUENAY, au point de vue de la colonisation.—Prix : 15 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES: traité élémentaire d'agriculture, par Frs M. Ossaye.—Prix : 1 chelin.

MANUEL DU MARÉCHAL-FERRANT—Prix : 1 chelin.

NOUVEAU PARFAIT BOUVIER, traité complet de l'élevage des animaux.

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ AGRICOLE, ou méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme, vu et approuvé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de l'Etat de New-York. Par Frs. M. F. Ossaye.—Prix : 18 sous.

NOUVELLE MAISON RUSTIQUE, dont un habitant de la campagne, propriétaire, fermier, cultivateur, peut tirer parti, soit pour son utilité, soit pour son agrément. 2 volumes.

PETITE BOTANIQUE, par N. Métais. Illustrée de plus de 100 gravures.—Prix : 36 sous.

QUESTIONS GÉNÉRALES SUR L'AGRICULTURE, à l'usage des écoles.—Prix 6 sous ; la douzaine, un écu.

RÉPONSES AUX PROGRAMMES DE PÉDAGOGIE ET D'AGRICULTURE, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école-modèle, rédigées par M. Jean Langevin, Ptre.—Prix : 15 sous.

MANUEL DES PAROISSES ET FABRIQUES, par Hector L. Langevin, Avocat.—Prix : 3 chelins.

LE CAP AU DIABLE, par C. DeGuise, M. D.—Prix, 1 chelin.

EXERCICES ET ÉVOLUTIONS D'INFANTERIE Traduits et compilés par L. T. Suzor, Major de Brigade.—Prix : 3 chelins et dix-huit sous.

LE VÉRITABLE PETIT ALBERT, ou Secret pour acquérir un Trésor.—Prix : 3 sous.